

L'écho Municipal



Retour sur le 11 novembre



Portés par de nombreux enfants, dans le froid mais sous un superbe soleil, le traditionnel panier, composé de plantes colorées, a été déposé devant le monument aux morts. Le message lu et le silence respecté, chacun a pu apprécier l'apéritif offert par la municipalité.

Raquettes hiver 2010.2011

Au cours des prochaines semaines, la neige sera au rendez-vous de vos balades. N'hésitez pas à prendre contact avec le Sou des Ecoles pour la location de raquettes en téléphonant à Odile Gerbaux (04.76.93.66.24).



Travaux sur réseau ELECTRIQUE Coupure ce vendredi 3 décembre de 13h30 à 16h30

Ces travaux sont reportés à une date ultérieure. Nous ne manquerons pas de vous informer dès qu'ils seront fixés.



Téléthon Les vendredi 3, samedi 4 et

dimanche 5 décembre

Vous pouvez retenir vos places sur www.montaudshow.com ou en contactant Chantal Chateau au 04.76.93.67.83 ou

chantalchateau@orange.fr.

Attention : clôture des inscriptions le jeudi 2 décembre à minuit.

9ème
MONTAUD
SHOW

Le site Internet de la Commune ouvre ses portes le 20 décembre sur www.montaud.fr

Vous pourrez retrouver toutes les informations utiles.

Avec le site, un logo pour Montaud : le fruit du travail coordonné entre l'équipe qui a travaillé sur le site Internet et la société Ppyramide.

Vous le retrouverez désormais sur tous les courriers...



La fête du Village

Le 19 novembre, les bénévoles ont partagé une soirée pour revoir les meilleurs moments de cette dernière fête et déguster une spécialité locale. Rendez-vous le jeudi 16 décembre pour le lancement de la fête 2011.

DENEIGEMENT

Suite à de nombreuses discussions, des modifications ont été apportées dans la réalisation du déneigement des voies communales. Le déneigement de la route départementale 218 du Martinet (St Quentin) jusqu'au Chatelard (Veurey) sera effectué par Pascal Coing-Belley ; celui du RD 218 du croisement entre Veurey et Saint-Quentin jusqu'au hameau des Coings ainsi que les chemins communaux sera réalisé par Joël Daguet.

Une nouvelle saleuse, plus économique et performante, a été achetée et mise en route.



En avant première, NOTEZ sur vos agendas 2011 :

1/ rendez vous le vendredi 7 janvier à 19h à la salle des fêtes pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

2/ Les crochonners vous invitent à « poser un pied dans la tradition montaudine » de la Saint Antoine le samedi 22 janvier à partir de 17h45.

Activités Décembre



Vendredi 3, Samedi 4 et Dimanche 5 - salle des fêtes
9^{ème} Montaud Show

Mardi 7 à partir de 8h30 - salle des fêtes
Formation au secourisme

Mardi 7 à **20h** - salle de la mairie
Conseil municipal – réunion publique

Samedi 11 – Mairie - Bureaux fermés
Samedi 11 - 2^{ème} marché de Noël - à partir de 10h

Mardi 14 à 11h30 – salle des fêtes
CCAS - Repas de fin d'année

Mercredi 15 à partir de 14h à 16h - salle des fêtes
Montaud T'Aime – Activités manuelles

Jeudi 16 à 20h30 – salle des fêtes
Fête du village 2011 – 1^{ère} réunion de préparation

Du lundi 20 au mercredi 22 de 10h à 16h - salle des fêtes
Montaud T'Aime - stage multi sports

Mardi 21 partir de 14h - salle des fêtes
Groupe des Aînés

Mercredi 22 et jeudi 23 de 13h à 16h – salle des fêtes
Montaud T'Aime - Stage danse

Mercredi 22 à 20h30 – salle des fêtes
Rup Team #38 – Assemblée générale

Du lundi 27 au jeudi 30 – Mairie - Bureaux
fermés

Vendredi 31 – Mairie
Inscriptions liste électorale - permanence de 8h à 11h

CCVI
Fermeture des bureaux
Du 27 au 31 décembre

Saint-QUENTIN-sur-ISERE
Le 4 – Les pompiers organisent la Saint Barbe
Le 11 – Fête de Sainte Cécile
VEUREY-VOROIZE
Le 12 – marché de Noël du Sou des écoles
Commerce Vival : fermeture tous les jours de 13h30
à 15h30 à partir du 29 novembre

La Médiathèque invite :
Vendredi 3 à 20h30 – soirée contes,
à partir de 6 ans – gratuit
Samedi 4 à partir de 10h – « Café feuille thé »
Jusqu'au 22 décembre – exposition
« Les fées » aux heures d'ouverture



Informations



Montaud T'Aime

- Activités manuelles de 14h à 16h le **mercredi 15** : bricolage de Noël.
 - Stage multi sport de 10h à 16h, du **lundi 20 au mercredi 22** (du CM aux collégiens). Le mercredi 22, une sortie sur Grenoble est prévue (attention, places limitées).
 - Stage de danse **mercredi 22 et jeudi 23** de 13h à 16h (à partir de 4 ans jusqu'aux collégiens).
- Pour toutes ces activités, vous inscrire au plus tôt auprès de Lynda : 04.76.93.30.14.

Marché de Noël

Venez découvrir le 2^{ème} marché de Noël. Il aura lieu le **samedi 11 décembre** à la salle des fêtes. Le déroulement complet se trouve dans le document joint.

Stop à la pub

Cet autocollant est disponible en mairie. N'hésitez pas à le demander !



CCVI

➤ Cantine / garderie

* Pour janvier : Dernier délai pour vos demandes de cartes de cantine et/ou garderie le **lundi 6 décembre** accompagnées d'un chèque à l'ordre du Trésor public. A déposer dans la boîte aux lettres « Cantine-Garderie ».

* Les vacances de Noël approchent, pensez aux inscriptions pour la rentrée du 3 janvier 2011 : dernière date **mardi 14 décembre**.

Pour découvrir les menus proposés au fil du temps : www.shcb.fr

➤ Informations diverses

- Adhésion de la CCVI donc de l'ensemble des habitants au SGRVI. Ceci permet aux petites entreprises qui souhaitent se monter sur le territoire d'accéder à des prêts d'honneurs. Des plaquettes sont disponibles en mairie.

- Une nouvelle clef de répartition entre les communautés de communes est en cours de discussion avec le SICTOM pour réaliser le traitement des déchets.

- La CCVI se doit d'effectuer l'entretien des ruisseaux (comme des sentiers). Nous nous appuyons également sur l'association Prodepare avec l'aide de l'ONF pour effectuer ces travaux sur l'ensemble des trois communes.

- Prochaine réunion CCVI le 10 janvier 2011 à la mairie de Saint-Quentin à 20h30.

Information sur le service civique

Ce service offre la possibilité à des jeunes de 16 à 25 ans d'effectuer des missions d'intérêt général au service d'une collectivité. Renseignements www.service-civique.gouv.fr

INCIVILITES

Les personnes qui déposent régulièrement des sacs au pied des containers sont informées que ceci est strictement défendu et que la maire mettra en œuvre tout action nécessaire pour que ces actes d'incivilité ne se reproduisent pas : qu'on se le dise...

Les services de Préfecture signalent :

Le 1^{er} décembre – Journée nationale de lutte contre le SIDA par AIDES, avec quête

Du 3 au 12 décembre – Téléthon par l'Association française contre les myopathies, avec quête les 4 et 5 décembre.

Service des EAUX - Analyses des eaux

L'ARS (Agence Régionale de Santé) a entre autres pour rôle de surveiller la qualité des eaux alimentaires dans les communes.

Pour ce faire, les eaux d'alimentation des communes sont soumises à des contrôles réguliers (mensuels) assurés à ce jour par le Laboratoire Régional d'Analyse des Eaux, situé à Montbonnot.

Des prélèvements sont effectués soit au robinet, soit au réservoir et sont soumis à des contrôles bactériologiques.

Un budget de l'ordre de 3 000 € est alloué, chaque année, à cette obligation. Avec votre facture qui sera distribuée dans les prochains jours, vous trouverez l'analyse délivrée par ces services.



Le Conseil Général de l'Isère informe

* Dans le cadre du **programme d'information et de prévention**, l'équipe de la Coordination territoriale pour l'Autonomie organise des conférences : **mardi 7 décembre à 14h30 à Saint-Quentin** « l'accueil familial » et **mardi 25 janvier à 14h30 à Vinay** « l'entrée en établissement : oser en parler ». (voir affichage)

*Un guide des musée « **Ah musée vous** » tout au long de l'année 2011. Guide disponible en mairie ou sur www.isere-culture.fr

* Toutes les **offres de transport** circulant sur le département de l'Isère se trouvent sur le tout nouveau site à consulter sans modération : www.itinisere.fr

Les dernières décisions du Conseil municipal Séance du 9 novembre 2010

TERRAIN DES RAMEES

Les plis reçus ont été ouverts. Les résultats sont les suivants.

Pour deux des entreprises, présence et participation d'un paysagiste au projet.

Décide de reporter la décision, pour préciser le projet.

DENEIGEMENT

Suite à la consultation, une seule proposition pour le déneigement des voies communales et de la RD 218 des Coings au croisement avec le CD3.

DECIDE de confier à Joël DAGUET le déneigement de l'hiver 2010/2011.

Une convention est passée avec la DDT (Direction Départementale des Territoires) pour la prise en charge financière du CD218.

COUPE DE BOIS – INFO

La coupe de bois mise en vente en septembre dernier a été vendue pour 3 361 € HT. Elle se trouve sur la parcelle 2 en forêt de Bois Vert.

ROUTE FACE BELLE

Projet estimé à 100 000 €.

Devis pour maîtrise d'œuvre : 1 675 € HT pour la tranche ferme (1^{er} projet)

QUESTIONS DIVERSES

➤ ONF – La réception des travaux réalisés sur les chemins de randonnée dans le cadre de la CCVI sera fixée prochainement.

➤ Concernant la rénovation de la salle des fêtes, le conseil est d'accord pour lancer un projet qui sera engagé lors de la prochaine commission sociale afin de tenir compte de tous les enjeux de cet outil puissant pour la cohésion sociale du village.

➤ Téléphonie mobile : Suite à plusieurs demandes concernant les difficultés dans certains secteurs d'obtenir du réseau, Philippe Despesse propose de suivre ce dossier.

➤ Assainissement - Avant de poursuivre les travaux de raccordement au réseau collectif, la Commune a obligation de mettre en place un « zonage d'assainissement ».

➤ Virement de crédits - Service des eaux : vu le manque de crédits, décide de virer 8 300 € du compte 2315 au compte 1641.

Urbanisme

Les dernières autorisations délivrées

Déclarations préalables accordées :

- à Christophe Simon aux Etroits pour pose de panneaux photovoltaïques.
- A Maurice Chorot aux Maîtres pour pose de panneaux photovoltaïques.
- A Thierry Lecrès aux Coings pour réfection de toiture.

Vous pouvez obtenir les imprimés de demandes d'urbanisme en mairie ou les télécharger directement sur

www.urbanisme.equipement.gouv.fr

Quelques rappels importants

- Il est INTERDIT de laisser divaguer un animal (chat, chien...). Tout animal qui n'est plus sous la responsabilité de son maître est considéré en divagation et la SPA pourra être appelée.
- La vitesse est limitée pour TOUS. Il s'agit du respect des uns et des autres, notamment dans les hameaux... Faudra-t-il arriver à verbaliser pour que les conducteurs lèvent le pied de l'accélérateur ??? (Village, hameaux vitesse limitée à 30 km/h selon panneaux indicateurs).
- Sur route enneigée, pensez à laisser plus de distances entre les véhicules.

Elections

Il ne vous reste que quelques jours pour demander votre inscription sur les listes électorales de la Commune. Muni d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et de l'ancienne carte d'électeur, **avant le 31 décembre**, présentez-vous en mairie.